

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2021

S3AS Rue De la Baisse (RDB)

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP 5

PRÉSENTATION DU S3AS 7

Agrément 7

Principaux axes du projet et missions du s3as 7

PUBLICS ACCOMPAGNÉS 8

Présentation des publics accompagnés 8

Suivi de la file active et liste d'attente 9

Evolution de la population 11

Scolarité 12

Insertion professionnelle 13

Suivi des 3 ans 14

ACTIVITÉ 15

Données chiffrées 15

Ouverture du service 16

Les activités récurrentes 16

Les projets de l'année 23

TRAVAIL EN PARTENARIAT 25

Le travail avec les familles 25

Les partenariats et les conventions 25

ORGANISATION DU SERVICE 27

Le projet de service 27

L'organisation interne 27

La démarche qualité 28

Les événements indésirables 29

Suivi des fiches actions CPOM 29

Maintenance / travaux / aménagements 30



RESSOURCES HUMAINES 31

Organigramme..... 31

Mouvements du personnel 32

Ajustement de poste 33

Actions de formation 34

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022 35



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

S3AS rue de la Baisse

Vous allez prendre connaissance du dernier rapport d'activité du S3AS rue de la Baisse en tant que tel.

Le premier janvier 2022 le S3AS rue de France ainsi que le S3AS rue de la Baisse ont fusionné en un seul S3AS avec un numéro de FINESS unique.

Ce rapprochement permettra de finaliser un long processus de mutualisation engagé ces dernières années par l'association dans le cadre des engagements contractualisés à la signature du CPOM 2018-2022.

De plus, l'association ADPEP 69/ML a souhaité dans la cadre de son développement interne et pour mieux répondre aux nouvelles orientations stratégique nationales organiser ses services et établissements en dispositif regroupant une même population afin de faciliter les parcours et proposant une solution pour tous.

C'est ainsi que le Dispositif Sensoriel a été créé. Il est composé du CAMSP Sensoriel, du réseau SENS et du S3AS.

Le Dispositif Sensoriel bénéficie d'une direction commune.

L'année 2021 a été l'occasion d'un long travail d'accompagnement des différentes équipes afin d'engager la réflexion et à la rédaction du projet de Dispositif Sensoriel qui sera par la suite décliné en projet de service spécifique au CAMSP, au réseau SENS et au S3AS. Nous avons souhaité, compte tenu des enjeux et de la complexité de cette réorganisation nous faire accompagner par un cabinet de consultants externes. Nous avons contractualisé avec le cabinet ABAQ¹

Parallèlement, nous menons une recherche active afin de regrouper sur un même site géographique l'ensemble des services du Dispositif Sensoriel.

¹ ABAQ Conseil et management 24 rue Benoit-Bennier 69260-Charbonniere-les-bains.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...)

et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

PRÉSENTATION DU S3AS

AGREMENT

Le S3AS rue de la Baisse est autorisé pour une capacité de 72 places depuis le nouvel arrêté du 22 juin 2018. Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « *services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés* ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, deux places supplémentaires ont été affectées au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

Le S3AS est installé, 26 Rue de la Baisse à Villeurbanne, à proximité du CTRDV, du S3AS Rue de France, de la Cité Scolaire René PELLET et du CAMSP DV avec lesquels il travaille en étroite collaboration.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU S3AS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

- L'appui à la scolarité :
 - Intervention d'enseignants spécialisés, mis à disposition par l'éducation nationale, auprès de l'élève, auprès de l'enseignant de la classe, et des AESH
 - Mise en lien avec le CTRDV pour l'adaptation des documents,
 - Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),
 - Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire,
 - Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptique de la vision fonctionnelle,
 - Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,
 - Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).
- L'appui à l'acquisition de l'autonomie :
 - Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
 - Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
 - Organisation de séjours éducatifs durant les vacances scolaires ou de regroupement autour d'activités,
 - Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
 - Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives
 - Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé de jeunes scolarisés du primaire à l'université, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

	sectorisation des admissions réalisées			sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Métropole de Lyon	8	5	13	43	27	15	85
Autres villes du Rhône	1	4	5	9	14	5	28
Ville limitrophes Rhône		1	1	3	2	3	8
Autres villes			0				0

*Tableau avec le détail de l'ensemble des villes en annexe 1

La répartition géographique des jeunes évolue peu : ils sont majoritaires sur la métropole de Lyon et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes. En effet, au vu de la liste d'attente, les jeunes du Rhône sont prioritaires, les autres départements ayant aussi une offre S3AS.

REPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

	l'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	Total
Garçons	18	25	9	3		55
Filles	15	12	9	7		43
Suivi des 3ans	1	2	1	3	16	23
total	34	39	19	13	16	121

	l'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	Total
Garçons	5	2	2	0	9
Filles	7	2	1		10
total	12	4	3	0	19

	l'âge des jeunes sortis dans l'année					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	Total
Garçons	1	1				2
Filles		2	2			4
Suivi des 3ans	1	4		2	14	21
total	2	7	2	2	14	27

La tranche des primaires et collégiens restent la plus fortement représentée, les admissions se situent essentiellement sur cette tranche aussi. Dans le cadre du suivi des 3ans, se sont essentiellement des jeunes de +20ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

REPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisés dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés ont à titre principal une déficience visuelle. Des jeunes présentes d'autres troubles associés (référéncés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences						
	déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	déficiences visuelles
à titre principal						111
à titre associé	6		1	3	2	
	déficiences motrices	déficience métabolique	cérébro-lésions	polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences
à titre principal						
à titre associé	2	3			4	

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle								
Acuité visuelle				Pathologies				
<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Autres	Rétiniennes	Glaucomes	Neurologiques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
23	5	68	4	44	3	20	67	17

*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

SUIVI DE LA FILE ACTIVE ET LISTE D'ATTENTE

Le service propose différentes modalités d'accompagnement en prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité », en « basse intensité » ou en suivi des trois ans. Un jeune peut passer d'une modalité à l'autre en fonction de l'évolution de sa situation et/ou de son handicap. Ces différentes modalités d'accompagnements font suite à la nécessité de travailler en file active, et de pouvoir apporter une réponse au plus proches des besoins des jeunes, ainsi avec trois modalités d'accompagnement le service s'assure d'apporter une réponse à un plus grand nombre de jeune.

– L'accompagnement Haute intensité :

Cet accompagnement est proposé à des jeunes considérés comme prioritaires. Ils bénéficient d'au moins deux accompagnements par semaine (pédagogique, éducatif, rééducatif). Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

– L'accompagnement Basse intensité :

L'accompagnement en basse intensité se décide lors d'une réunion de préparation du PIA.

Les modalités du suivi en basse intensité sont élaborées avec le jeune et sa famille en présence de l'éducateur coordinateur et de la direction. Chaque jeune garde un référent. Un éducateur assure ce rôle pour l'ensemble des jeunes concernés. Il a la responsabilité de prendre contact au moins deux fois par an avec chaque jeune pour vérifier si des besoins émergent. Le jeune peut solliciter l'éducateur à tout moment. Une réunion en cours d'année permet de faire le point en équipe sur ces jeunes et leurs besoins.

– Le suivi des trois ans :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuel ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant trois ans. Les professionnels en charge

de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

FILE ACTIVE :

File active moyenne mensuelle				
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre	Capacité autorisée en places suivi des 3ans	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre
JANV - MARS	70	89	2	42
AVR - JUIN	70	95	2	31
JUIL - SEPT	70	107	2	30
OCT - DEC	70	99	2	26
Moyenne		97,5		32,25
Taux file active	1,40		16,12	

	Capacité autorisée en places	Taux file active	Nbre de personnes accompagnées	Nbre d'actes (directs et indirects)
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	72			5.875
Activité réalisée	72	2,08	150	7.436

LISTE D'ATTENTE :

Nous avons une liste d'attente de 5 jeunes au 31 décembre 2020 (plus 4 contacts familles, en attente de leur notification d'orientation). Ce nombre relativement faible s'explique par la mise en place, depuis 2017, de liste à haute et basse intensité et à de nombreuses admissions en 2020 et 2021.

Les jeunes sur liste d'attente peuvent bénéficier d'intervention ponctuelles (préconisation, mise en place d'outils de compensation, transcriptions du CTRDV...). Ces premiers contacts nous permettent également de repérer les situations prioritaires.

FLUX DE LA POPULATION :

- Entrants :**

Le service a fait un grand nombre d'admission en 2020 (22 admission en 2020 contre 15 en 2019). Une grande majorité des jeunes étaient déjà inscrit dans un parcours médico-social avec une structure spécialisée dans la déficience visuelle (CAMSP déficience visuelle ou du S3AS RDF).

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	par l'ESMS	par les parents
27	21	9	10	19	0	1
Pour rappel Total des notifications reçues en n-1		21				
Pour rappel Total des notifications reçues en en n-3		18				

- **Sortants / durée :**

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12		jeunes sortants durant l'année civile	
< 1 an	19	< 1 an	
> 1 an et < 2ans	18	> 1 an et < 2ans	2
> 2ans et < 3ans	12	> 2ans et < 3ans	1
>3 ans et <4 ans	8	>3 ans et <4 ans	
> 4 ans et <5 ans	9	> 4 ans et <5 ans	1
> 5ans et < 6 ans	8	> 5ans et < 6 ans	1
> 6 ans	24	> 6 ans	1
	98		6

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
6	8.231

*Ces tableaux n'incluent pas les jeunes qui sont sortis du suivi des 3ans.

- **Parcours :**

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	9
SESSAD	5
Autre Etablissement médico-social	
Sans accompagnement médico-social	5
Provenance non connue	

Situation des sortants	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Emploi milieu ordinaire			5	5
Emploi secteur protégé				0
Poursuite Formation professionnelle			8	8
Réorientation ESMS	2	4	4	10
Recherche d'emploi /mission locale				0
Situation de rupture sociale			1	1
Sans solution (connue)			1	1
Autres			2	2
Totaux	2	4	21	27

EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2021 le service a accompagné (file active) : 150 jeunes (145 en 2020) dont :

- 88 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement (HIA), (83 en en 2020)
- 22 en liste Basse Intensité d'Accompagnement (BIA), (13 en 2020)
- 40 en suivi des trois ans (44 en 2020)

En 2021, le service a accompagné 5 jeunes de plus qu'en 2020. Les deux tranches d'âges restent relativement stable même si on note une diminution du nombre de jeune entre 18-19 ans.

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ».

En entrant dans une démarche inclusive, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orienté systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier.

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Une réflexion est actuellement menée pour développer de nouveaux partenariats, en particulier au niveau du soins (psychique, moteur...) afin de pouvoir compléter les réponses apportées par le S3AS pour répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune.

SCOLARITE

En décembre 2021, l'ensemble des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (cursus éducation nationale, formation professionnelle ou études supérieures) sauf une jeune en recherche d'emploi. Ils sont tous scolarisés à temps plein, dans leur établissement de secteur (ou établissement de leur choix lorsqu'il y a dérogation ou pour les lycéens).

SCOLARISATION INDIVIDUELLE		
Type de scolarité	Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12	Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS
Primaire	36	2
Collège	31	
Lycée Général	17	
Lycée Pro	7	3
Etudes supérieures	6	
Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...)		

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Trois jeunes utilisent quotidiennement les 2 supports. En 2021, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

Support de lecture	
Noir	Braille
79	19

Pour les jeunes « noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopiées à passer d'un A4 à un A3).
- Utilisation de matériel de grossissement : téléagrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'aide humaine est souvent indispensable dans ce cas (copie, lecture), ce qui explique que 85% des jeunes du service bénéficient d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisée ou individualisée s'il y a d'autres besoins. L'utilisation d'une tablette (avec une bonne résolution et un appareil photo performant) est une des pistes pour rendre le jeune plus autonome, mais elle nécessite certaines capacités et un temps d'apprentissage.

Pour les jeunes brailistes, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évalué conjointement entre l'enseignant spécialisé du service, le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel entre le S3AS et la famille du jeune.

Situation des 40 jeunes qui sont ou ont été en suivi des 3ans en 2021 :

	Situation des jeunes en suivi des 3ans		
	Avec ESMS	Sans ESMS	Total
Poursuite scolarisation (primaire-collège-lycée)	3	5	8
Poursuite études supérieures	3	14	17
Recherche d'emploi	1	2	3
En cours d'emploi	1	4	5
Rupture sociale			0
Autres	4	3	7
Totaux	12	28	40

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les jeunes collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, les lycéens en formation professionnelle en 1^{ère} et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2021, cela concerne 24 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
- D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation (par exemple une visite à l'IFMKVD a été réalisée pour un groupe cette année).
- D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, Mairie etc.)

Un groupe « Insertion sociale et professionnelle » s'organise au sein du S3AS depuis 2018, il est composé de l'assistante de service social, de la coordinatrice de parcours et d'une éducatrice. La définition des objectifs et missions de ce groupe est cours de réécriture, en commun avec le S3AS RDF.

SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 2 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3ans.

Le suivi des 3 ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)**: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »

Sur l'année 2021, 40 jeunes ont bénéficié du suivi des 3ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 20ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20ans. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortant du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficie pas de ce service (pour éviter un doublon).

Le projet du suivi des 3 ans, qui viendra compléter le projet de service, a été finalisé en 2021. Il est commun au 2 S3AS du Rhône.

ACTIVITÉ

L'activité de l'année 2021 a été encore fortement marquée par la crise sanitaire. Même si le service est resté ouvert et en activité lors du 3^{ème} confinement, les différents protocoles nous ont amené à réorganiser le service et les activités tout au long de l'année (groupe en plus petit nombre, temps supplémentaire entre 2 séances pour la désinfection et aération, annulation des séances lors des situations d'isolement pour les usagers ou les professionnels). L'impact de la crise sanitaire se traduit donc par une diminution du nombre d'actes et la modification des modalités d'accompagnement.

DONNEES CHIFFREES

DONNEES CHIFFREES USAGERS :

Activité par type d'accompagnement		
	Nbre d'actes 2020	Nbre d'actes 2021
Acc individuel (séances + bilan)	3.092	2.807
Réunion (ESS, PIA, rencontres...)	261	592
Sensibilisation classe	3	9
Acc groupe (dont séjour)	89	102
Action co auprès des familles	2	1
Totaux	3.447	3.511

DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS :

Activité par type de catégories professionnelles							
Catégories professionnelles	Total actes 2020	Total actes 2021	Actes directs	Actes indirects	Transport		ETP présent
					Heures	ETP	
Educateurs spécialisés	2474	2753	926	1827	489:48	0,368	4,75
Coordinateur de parcours	657	510	126	384	20:30	0,015	0,45
Assistants de service social	343	253	61	192	11:05	0,008	0,5
Enseignants spécialisés	2.001	1.885	1.628	257	1.060:50	1,228	4,25
Professeur d'EPS	296	377	285	92	132:30	0,105	1
Orthoptistes	425	516	339	177	263:10	0,198	0,65
Orthophonistes	35	0					0
Psychomotriciens	559	548	366	182	245:40	0,185	1
Psychologues	402	555	309	246	92:45	0,070	0,81
Libéraux conventionnés	8	39	39				
Totaux	7.200	7.436	4.079	3.357	2.316:18	2,177	13,41

ETP transport	
2018	1,88
2019	2,14
2020	1,313
2021	2,177

A noter, en 2020, l'ETP transport ne reflète pas l'activité réel, du fait des confinements, de nombreux accompagnements se sont réalisés à distance (téléphone ou visio).

OUVERTURE DU SERVICE

Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile. De janvier à décembre 2021, le service était ouvert 199 jours. Du fait de la situation sanitaire, le calendrier a été modifié : les samedis destinés aux temps familles ont été annulé.

LES ACTIVITES RECURENTES

EDUCATEURS SPECIALISES / COORDINATEURS

Les éducateurs spécialisés du service assurent une double mission : un accompagnement éducatif auprès des jeunes et de leurs familles et une mission de coordination de projet de l'enfant (travail de réflexion, d'élaboration et de rédaction du PIA conjointement avec la famille à partir des échanges pluridisciplinaires). Il travaille avec l'enfant mais aussi son environnement ; des actions sont donc menées auprès/avec :

- Des partenaires (éducation nationale, MDM, foyer de vie, internat de la CSRP, CMP, CAMSP, CTRDV...)
 - La famille (rencontres, accompagnements, entretiens...)
 - L'enfant : par des accompagnements en individuel, en groupe.
- **Description des accompagnements individuels :** (quelques exemples)
 - La scolarité / les études : aide aux devoirs, intervention éducative en classe ou sur le périscolaire, journée d'intégration, participation aux ESS et réunions de pré-rentrée ; mise en place de stages découverte, soutien à l'apprentissage de l'outil informatique...
 - Le parcours de vie : accompagnements divers vers d'autres structures spécialisées (scolaire ou ESMS) ou du droit commun (centre social, établissement scolaire, établissement de soins...),
 - L'ouverture et la connaissance du monde : mise en place d'activité individuelle extérieure : bibliothèque ; prise de repère commerces (étiquetage, rayons, etc...) ; adaptation de jeux, accompagnement vers des activités culturelles et sportives.
 - L'autonomie dans les activités de la vie quotidienne : situations d'expérimentations dans les déplacements en ville ; apprentissage des transports en commun, habillage ; cuisine ; courses ; hygiène et prendre soin de soi ; choix et adaptations des jeux familiaux. Lien avec le CTRDV, bilans avec les différents rééducateurs et prise en charge commune. Prendre le relais des suivis en ergothérapie et/ou en locomotion.

- **Description des accompagnements collectifs :**

Interventions auprès de l'enfant et de ses camarades de classe pour favoriser et travailler la socialisation (à travers des temps de cantine et périscolaires, temps de jeux réunissant l'enfant déficient visuel et des camarades de classe ou via des temps de sensibilisation à destination de la classe dans laquelle est l'enfant en situation de handicap visuel), temps de repas hebdomadaire au service avec plusieurs enfants pour travailler le lien social, formation d'un binôme d'enfants pour proposer une découverte des jeux adaptés à la déficience visuelle, développer les compétences et favoriser les échanges autour du handicap.

- **Les regroupements de l'année 2021 :**

Regroupement	Objectifs généraux	Description	Nombre de jeune
Bilans éducatifs	Observation des compétences des jeunes entrant dans le service	Déplacement, courses, confection du repas ou d'un gâteau pour les primaires, gestion du repas, jeux collectifs / bowlings, relation aux autres,	4 bilans en 2021 pour 13 enfants
Villa Primaires	Travail sur la séparation, pour les enfants qui n'ont jamais dormi à l'extérieur de chez eux.	Confection repas, temps avec un conteur, endormissement, réveil, confection de sablés, relation aux autres. Du vendredi soir au samedi matin avec nuitée	6 enfants (primaires)

Villa Lycéens	Etre entre paires, relation aux autres, gestuelle	Confection repas, karaoké, jeux. Du vendredi soir au samedi midi avec nuitée.	3 jeunes (lycéens)
Ferme pédagogique	Temps partagé entre enfants, découverte et contact avec les animaux	Jeux, repas, découverte des animaux, pansage et prise de soins	18 enfants (primaires) en 2 sorties
Chasse aux œufs	Collaboration entre enfants pour réussir une recherche	Jeux de société, repas, chasse aux œufs dans un parc avec des épreuves et énigmes à résoudre en équipe	8 enfants (primaires)
Journée Illoz	Découverte de la faune et la flore au printemps	Avec un animateur, découverte gustative de plante, création d'un hôtel à insectes, plantation, balade buissonnière	10 enfants (primaires)
Chantier Médiéval de Montcornelles	Découvrir les métiers et la vie à l'époque médiévale	Taille de pierre, teinture sur tissus avec des plantes	7 enfants (primaires)
Sortie pêche	Découverte de la pêche à la ligne et de la faune et la flore d'un étang	Visite de l'étang, observation des insectes et batraciens, échanges avec les pêcheurs, pêche à la ligne	5 enfants (primaires)
Journée piscine groupe vertical	Favoriser la rencontre entre les différentes tranches d'âge	Jeux de société, activités nautiques	8 jeunes de 7 à 17 ans
Activité Street Art	Découverte du Street art et création de panneaux sur le thème de la DV	Échanges autour du Street art avec les intervenants, élaboration et réalisation des panneaux	7 jeunes (collégiens et lycéens)
Atelier pâtisserie	Suivre une recette, gestuelle, confection de gâteaux	Confection de gâteaux, échanges avec une professionnelle autour des métiers de bouche	3 jeunes (collégiens)
Journée culture Japonaise	Découverte de la culture japonaise	Pratique de 3 activités en thématique avec le Japon (dessin de manga, réalisation de furishiji, initiation à la langue japonaise)	8 jeunes (lycéens)
Sortie Karting	Pouvoir pratiquer une activité de conduite et découvrir les sensations de vitesse	Conduite de kartings biplaces permettant de contrôler les pédales et/ou le volant	6 jeunes (lycéens)

COORDINATRICE DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours accompagne des jeunes sur les questions :

- Liées à l'orientation post 3^{ème} ou réorientation, (voire post 4^{ème} pour une orientation en 3^{ème} prépa métiers) et post –bac (informations, guidage voire accompagnement pour Parcoursup),
- D'insertion professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation complémentaire (à l'issue de leur cursus) : écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier, s'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail, information sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des projets de quelques jeunes en haute intensité, avec la mise en place de suivi hebdomadaire et en charge le suivi des 3ans (contacts mensuel ou trimestriel selon les situations). Dans le cadre du suivi des 3 ans, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la coordinatrice (démarches à réaliser avant le prochain appel de la coordinatrice puis du jeune).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCI et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l'APRIDEV, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH, de l'UNADEV, de l'APRIDEV, de CECCIA et Eurobraille).

En 2022, la coordinatrice de parcours élargira le champ de la prospection pour les potentiels lieux de stage. Il serait intéressant d'entériner l'organisation de séances de sensibilisation au handicap (professionnels des secteurs public et privé) comme cela est proposé auprès des établissements scolaires et aux familles. La prospection peut aussi se développer vers d'autres lieux de formation comme les écoles de production principalement basées sur des domaines d'activités assez peu exploités par les accompagnants à l'insertion professionnelle. Ces lieux de formation, bien qu'étant hors contrat sont reconnus par l'Etat. Les secteurs de l'industrie se déclinent par des métiers d'ordinaire difficiles d'accès pour la DV; cependant, la transformation de certains d'entre eux (par commandes numériques) pourra peut-être permettre d'élargir le champ des possibilités d'insertion.

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social a pour mission :

- **L'accompagnement social des familles :**
 - Conseil, écoute, orientation, accompagnement dans les démarches pour l'ensemble des questions administratives concernant la déficience visuelle de leur enfant.
 - Veille pour le respect des délais et accompagnement dans la constitution du dossier MDPH.
 - Accompagnements hors champs de la déficience visuelle quand il s'agit de demandes ponctuelles (logement, droits des étrangers, aides financières, etc.).
- **L'accompagnement des jeunes dans leur projet d'insertion socio-professionnelle :**
 - Suivis réguliers ou ponctuels, en fonction des besoins / demandes.
 - Accompagnement des adolescents et jeunes adultes dans les démarches administratives. Travail d'autonomisation, de responsabilisation. Connaissances des principales institutions : CAF, CPAM, MDPH, impôts, etc. Elaboration de dossiers administratifs, accompagnement dans les démarches obligatoires en lien avec le passage à la majorité.
 - Accompagnement dans l'autonomie : recherche / accès d'un logement autonome, recherche de banques, médecins, services de proximité.
- En lien avec l'assistante sociale du S3AS RDB, **création de fiches pratiques** afin de :
 - Rendre accessibles aux jeunes des informations synthétiques sur leurs droits de jeunes majeurs.
 - Transmettre les coordonnées de partenaires extérieurs pour une prise relai sur un plan social et/ ou professionnel
 - Favoriser la prise d'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne.

Ce travail sera à poursuivre en 2022.

ENSEIGNANTS SPECIALISES

Les enseignants spécialisés ont pour mission l'accompagnement de la scolarité des élèves déficients visuels. Ceci comprend :

- Apprentissages du braille et des gestes techniques associés,
- Apprentissage de l'informatique adaptée et mise en place de l'utilisation des outils numériques en classe,
- Renforcement des apprentissages fondamentaux (lecture et mathématiques),
- Conseils aux équipes enseignantes pour les adaptations pédagogiques,
- Formation/conseils aux AVS/AESH
- Concertations et liens avec les différents professionnels (orthoptiste, psychomotricienne, EPS spécialisée, éducateur spécialisé, etc.) pour la réussite du parcours de scolarisation,
- Participation aux ESS,
- Adaptations pédagogiques et transcription de documents,
- Actions de sensibilisation et d'information sur le handicap visuel,
- Evaluation des besoins de matériels adaptés et prêt d'outils avant dotation MPA.
- Travail sur la prise d'autonomie des élèves (exprimer ses besoins, sa fatigue, oser demander de l'aide)
- Travaux en groupes de pairs : élève déficient visuel avec certains élèves voyants de la classe pour favoriser la coopération et l'inclusion.

- **Les suivis de l'année 2021**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	8	2		1	3
Malvoyant	38	17	4	7	2

- **Les perspectives pour l'année 2022 :**

- Poursuivre la mise en œuvre du livre atelier Préhistoire auprès de plusieurs classes et mise en place du livre atelier Chagall en lien avec l'éducatrice technique du S3AS RDF
- Proposer des mini-stages sur le temps des vacances scolaires (2 à 4 demi-journées) de remise à niveau braille pour les élèves qui en expriment le besoin et l'envie (notation spécifiques, préparation aux examens)
- Créer une mallette de sensibilisation et d'information à la déficience visuelle à destination des enseignants en classe d'inclusion en lien avec le SEEFS
- Renouveler le projet pédagogique.

PROFESSEUR D'EPS

Le professeur d'EPS spécialisé dans la déficience visuelle a pour mission de permettre aux jeunes de bénéficier :

- D'une pratique d'EPS adaptée,
- De participer à des compétitions Handisport pour rencontrer et se confronter à d'autres jeunes déficients visuels,
- De temps d'échanges avec d'autres jeunes déficients visuels, à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

- **Description des accompagnements individuels :**

- Conseiller les enseignants sur les adaptations nécessaires au jeune en EPS.
- Assurer un enseignement adapté auprès des jeunes déficients visuels,
- Favoriser les échanges entre élèves déficients visuels et voyant, notamment en proposant une initiation au Torball au plus grand nombre.
- Conceptualiser des évaluations adaptées, en lien avec les contenus enseignés à la classe et évaluer les pratiques
- Prêter du matériel adapté.
- Accompagner des jeunes dans une voie compétitive à plus ou moins long terme.

- **Les suivis de l'année 2021 :**

Des suivis ponctuels ou par cycle de 7 semaines ont eu lieu pour certains jeunes, suivant les besoins.

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	2		2		
Malvoyant	14			46	

PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

- **Les suivis de l'année 2021**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	2				1
Malvoyant	10	6		1	9

- **Description des accompagnements individuels**

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assistés ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invité lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention. Des séances sont parfois réalisées en présence de l'AESH de l'enfant ou de personnes référentes de son entourage.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

- **Les activités sportives**

Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

ORTHOPTISTES

L'orthoptiste a pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elle a aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Evaluer les capacités et limites visuelles** : bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Etude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d'exams complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)

- **Rééduquer / réadapter** : rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie. Proposition de matériel de compensation adapté (éclairage, loupe...)

- **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune** : Contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

- **Les suivis de l'année 2021**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	1	1			1
Malvoyant	15	2			25

Fin 2021, l'orthoptiste a entamé un DU Techniques de compensation du handicap visuel afin de se spécialiser en basse vision. La formation se poursuivra en 2022 avec l'écriture d'un mémoire sur l'évaluation de la police de confort chez l'enfant pré-lecteur.

PSYCHOLOGUE

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

- **Les suivis de l'année 2021**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant		2	3	6	
Malvoyant	1	7	6	26	2

Du fait de l'augmentation importante de l'ETP du psychologue (passage de 0,40 à 0,81), le nombre de jeunes accompagnés à significativement augmenté. Certains jeunes restent encore en attente d'un suivi plus régulier.

- **Description des accompagnements individuels**

- Travail en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la mal voyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Evaluation des difficultés pouvant être liées à l'intégration en milieu ordinaire
- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement...)
- Réalisation de bilans psychologiques (principalement à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap

La psychologue est amenée également à participer à certains regroupements organisés par d'autres professionnels pour des apports spécifiques, un soutien ou réaliser des observations des jeunes.

ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives ont été les plus impactées du fait de la situation sanitaire. Certaines actions ont pu être menées partiellement (avec annulation de nombreuses séances), d'autres actions n'ont pas du tout été mise en place cette année.

- **Groupes sport :**

Le groupe sport permet :

- D'enseigner des activités adaptées (torball, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation, athlétisme...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en adaptant les contenus à la déficience visuelle...
- De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers ses situations de jeux collectifs.
- D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Deux groupes ont fonctionné en 2021 les mercredis après-midi. Ils sont tous les 2 en commun aux 2 S3AS :

- Un groupe de 12 jeunes, du CE2 à la 6^{ème}, mené par une psychomotricienne, le professeur d'EPS ; un éducateur spécialisé a renforcé régulièrement l'encadrement de l'équipe.
- Un groupe de 9 adolescent, mené par le professeur d'EPS

Toutes les compétitions initialement prévues (athlétisme, torball, natation) ont été annulées.

- **Scénodrame :**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe par le biais de matériel concret permet non seulement une lecture du fonctionnement de la personnalité, mais également de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur), ainsi que le développement de l'imagination.

Initialement animé par la psychologue, une psychomotricienne et une éducatrice spécialisée, il est destiné aux 6/14 ans en fonction de leur développement psychoaffectif et cognitif, en groupe de 3 participants. Deux groupes ont été mis en place sur l'année scolaire 2021/22, animés respectivement deux psychologues et une psychomotricienne pour l'un et par deux psychologues et une orthophoniste pour l'autre. Il se déroule dans une salle d'activité aménagées (au S3AS RDF) les lundis après-midi et mardi matin.

Du fait du contexte sanitaire mais également d'éléments motivationnels et organisationnels (pour les jeunes et leurs familles), il n'y a pas pu avoir de reprise du Scénodrame sur l'année scolaire 2020-2021. Pour l'année scolaire 2021-2022, la mutualisation des services a permis de penser deux groupes mixtes entre les deux S3AS cette année, par groupe d'âge (6/7 ans et 10 ans), à une fréquence hebdomadaire jusqu'en mai 2022. Quatre jeunes malvoyant du S3AS RDB participent à ces groupes.

- **Groupe jeunes filles :**

Ce groupe s'adresse aux jeunes filles de 15 à 22 ans accompagnées par le service (file active et suivi des 3 ans). Il a pour objectif général d'apporter l'information et la connaissance indispensable aux jeunes filles pour comprendre leur changement vers l'âge adulte.

- Aborder et explorer au sein d'un groupe les sujets liés à l'intimité, le suivi médical féminin, la féminité, l'esthétique, la confiance en soi, la diététique, l'estime de soi, etc.
- Créer un groupe suffisamment rassurant pour que les jeunes filles puissent échanger en toute confiance, en ayant la parole libre.
- Repérer les professionnels compétents pour chaque questionnement et pouvoir ensuite les solliciter directement pour répondre à leurs besoins.

Trois professionnelles sont chargées de l'animer : la coordinatrice de parcours, une éducatrice spécialisée et l'assistante de service social. Le groupe se réunit tous les 2 mois (avec une alternance soirée / journée) pour réaliser des activités ludiques, temps conviviaux ou autour d'une thématique avec intervenant extérieur.

En 2021, 14 jeunes ont participé aux 5 regroupements qui ont pu être maintenus :

- 2 rencontres / débats avec conseillère conjugales et familiale du planning familial.
- Une journée conviviale et détente au lac de Paladru : randonnée / pique-nique / baignade / jeux de carte.
- Une journée dans le vieux Lyon. Découverte du patrimoine culturel (St Jean / Fourvière / théâtre antique) et repas au food traboule.
- Un repas partagé au service + activité à Prison Island.

Nombre de séances prévues	6
Nombre de séances réalisées	5
Nombre de jeunes non-voyants	4
Nombre de jeunes malvoyants	10

- **Sensibilisation en classe :**

Tous les ans, le service propose aux jeunes accompagnés de réaliser des sensibilisations auprès de leurs classes. Ces sensibilisations peuvent être proposées par le service qui a repéré des difficultés de socialisation dans la classe (moquerie, mise à l'écart...) afin que les camarades puissent se rendre compte des difficultés du jeune liées à sa malvoyance ou pour aider le jeune à s'affirmer et accepter d'utiliser ses outils spécifiques face à ses camarades. Les sensibilisations se déroulent en plusieurs temps, selon l'âge des jeunes :

- Présentation théorique de la déficience visuelle
- Mise en situation en groupe avec des lunettes de simulation à la basse vision : déplacement, activités scolaire (lecture, écriture, recopier un tableau...), activités sportives, initiation au Torball.
- Temps d'échanges

- **Les perspectives pour l'année 2022 :**

- Poursuite du groupe jeunes filles
- Poursuite des groupes sport
- Poursuite du scénodrame avec l'arrivée du nouveau matériel.
- Reprise groupe albinisme, en commun avec le S3AS RDF (groupe mis en œuvre en 2019)

LES PROJETS DE L'ANNEE

- **La matinée « écrans » :**

Suite à la matinée réalisée début 2020, une réflexion sur la proposition d'un nouveau temps consacré aux écrans a été amorcée cette année, avec la constitution d'un COPIL numérique.

Pour rappel, cette matinée a pour but de sensibiliser les familles à l'usage des écrans, mais également de répondre à leurs questionnements récurrents sur la fatigue supplémentaire et les risques de perte de vision que pourraient entraîner l'usage important des écrans.

Plusieurs rencontres du groupe de travail ont eu lieu, mais compte-tenu du contexte sanitaire et du départ de la professionnelle qui coordonnait le projet, la date de réalisation de la matinée, prévue début 2022, sera très certainement repoussée au dernier trimestre 2022.

- **La matinée Albinisme :**

Suite à une matinée en 2019 qui avait rencontré un fort succès, l'équipe a décidé de relancer le projet matinée Albinisme. L'objectif de ces temps est de permettre aux familles et aux jeunes d'être informés sur cette pathologie génétique spécifique car ils reçoivent peu d'informations dans les systèmes de soins classiques. En 2021, la psychologue et l'orthoptiste ont pu bénéficier de formation (congrès) qui ont enrichi leurs connaissances sur ce sujet. Le partenariat avec l'association GenEspoir permet également de soutenir ces apports théoriques mais aussi de mettre les jeunes en lien avec des pairs.

Le projet albinisme vise à organiser en 2022 :

- Des groupes préparatoires entre jeunes : par tranche d'âge et autour d'une activité, créer une dynamique de groupe et relevé les différents questionnements des jeunes
- Une matinée à destination des jeunes et de leurs familles avec un apport théorique (qui reprend les questionnements des jeunes notamment) et des échanges entre les participants.
- La pérennisation de ces temps de rencontres pour créer un véritable groupe de pairs.

• **Adaptation du jeu de la « Bonne Paye »**

Ce projet a pour objectif de créer un outil favorisant la découverte et la connaissance des institutions administratives et financières. Il se fait en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, mené en collaboration par les deux S3AS par les deux assistantes de service social, une psychologue, une éducatrice et le Tactilab.

Cet outil permettra de travailler :

- De travailler la planification, organisation, gestion du nombre, respecter les règles et aspect social d'être en groupe
- Se projeter dans la vie de tous les jours, faire des choix, support à l'élaboration sur la manière d'appréhender le monde.
- Appréhender la gestion budgétaire et la manipulation de la monnaie

Il y a eu 7 rencontres en 2021.

Perspectives 2022 : finaliser l'outil et créer un set de carte pour des enfants plus jeunes.

• **Scénodrame / projet d'adaptation du matériel et demande de financement**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques).

Des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame des 2 S3AS (3 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 éducatrices spécialisées) ont été organisées pour mutualiser les observations, remarques, analyses de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), nous permettent de partager notre réflexion.

L'obtention d'un financement a permis de solliciter des professionnels graphistes et spécialisés dans l'impression 3D afin de créer un matériel unique et adapté à la déficience visuelle. Un travail de recherche et de création du matériel, à raison d'une demie journée par mois environ, de janvier à juillet 2021 nous a permis d'obtenir le matériel en septembre 2021 et de pouvoir l'expérimenter sur les nouveaux groupes 2021/2022.

Perspectives 2022 : faire une évaluation du matériel et poursuivre la réflexion sur l'idée de mener un travail de recherche action.

• **Groupe « jeunes hommes » ou « La parole aux garçons » :**

Le projet d'un groupe de « jeunes hommes » commun aux 2 S3AS a été initié cette année. L'objectif étant d'offrir à ces jeunes un espace pour aborder des thèmes et préoccupation en lien avec la déficience visuelle, l'adolescence et la masculinité, dans des échanges entre pairs.

Le groupe sera ouvert à 8 lycéens, avec 4 rencontres annuelles en privilégiant les périodes de vacances scolaires et les soirées du vendredi.

Pour soutenir l'adhésion et la formation d'un groupe, des activités seront proposées (théâtre, karting...). La première rencontre aura lieu en février 2022.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Visites trimestrielles du coordinateur soit au service, soit à domicile
- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Rencontre avec le coordinateur pour la préparation et/ou l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS.
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupement durant les vacances scolaires, week-end villa, séjours
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, journée famille SARADV...

En 2021, du fait de la situation sanitaire, la majorité des manifestations familles prévues n'ont pu se réaliser (seul 2 week-end villa ont été maintenus fin 2021).

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. En 2020 une enquête a été réalisée pour connaître la satisfaction des familles sur les liens et les accompagnements mis en place durant le confinement.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

PARTENARIAT :

- Le S3AS fait partie du réseau SARADV (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.
- En novembre 2021, le SARADV a organisé à destination des professionnels une journée marathon Emoti-Sens, en collaboration avec les collaborateurs du « Projet Emoti-Sens Global ». Les professionnels, regroupés en équipe, ont pu élaborer des prototypes d'outils pouvant permettre de travailler sur les émotions avec un public de jeunes déficients visuels.
- L'appartenance au réseau SARADV nous permet également de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué en 2021 un suivi en ergothérapie et/ou des accompagnements en locomotion auprès de 31 jeunes. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et adaptation des documents (agrandis, braille, DER,...) et de la bibliothèque.
- En juillet 2021, 3 psychologues, 2 psychomotriciennes et 1 orthophoniste des 2S3AS se sont rencontrées pour échanger des informations et expertises sur l'utilisation du Profil Sensoriel de Dunn. Etant également présent à cette rencontre des professionnels du CAMSP DV et du SIAAM 01.
- Trois professionnelles (une éducatrice, l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours) participent au dispositif RIP (Référént Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2021, ce dispositif a été mis en veille avec le départ de l'animatrice (une chargée d'insertion aux PEP42), une seule rencontre en visioconférence a pu se faire en décembre. Une évaluation des travaux de

ce groupe et de l'atteinte des objectifs est prévue au 1er trimestre 2022, elle permettra de définir si ce groupe doit se poursuivre et quels sont les nouveaux objectifs.

- Le professeur de sport intervient d'une manière très pro active au niveau d'Handisport et de l'USEP. Ces partenariats permettent l'organisation de compétition, notamment le critérium national du Torball, qui se déroule tous les ans à Dardilly et qui est porté par le S3AS. Cette année, du fait de la situation sanitaire, le critérium n'a pas été organisé, une date est prévue pour mars 2022.
- Des professionnels sont investis dans des collectifs professionnels : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les psychomotriciens des structures handicap de la Rhône-Alpes, les enseignants spécialisés déficience visuelle inscrit au réseau SARADV.
- Un partenariat avec le CAMSP est mis en place depuis septembre 2021 pour soutenir la scolarisation des élèves braille en grande section avec la mise à disposition de quelques heures d'une enseignante spécialisée (apprentissage du braille, bilan pédagogique pour certains jeunes).
- Partenariat avec l'éducatrice technique de la CSRP dans le cadre du projet livre -atelier (préhistoire, contes, arts)
- Partenariats ponctuels de l'année 2021 : l'association GenEspoir, le TactiLab pour la création d'objet, les psychiatres de services de soins spécifiques (hôpitaux, CMP) pour certains jeunes accompagnés

CONVENTION :

- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les enseignants ou les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par le décret de 2009.
- Une convention est signée annuellement avec la CSRP pour l'intervention du professeur de sport du service auprès des classes primaires en binôme avec l'enseignant de la classe, pour l'organisation des compétitions sportives communes, et de l'utilisation du matériel.
- Une convention pour l'unité d'enseignement pédagogique a été signée en 2018 entre le président de l'association et l'inspection académique, elle mentionne la mise à disposition des 4 ETP d'enseignants spécialisés du 1er degré pour le service.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé, à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. En 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel.

ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service actuel est arrivé à son terme. Dans le cadre de la perspective du regroupement des 2 S3AS du Rhône et la mise en place du dispositif sensoriel, un projet de service commun sera travaillé au 2ème semestre 2022, après l'écriture du projet de dispositif sensoriel.

Voici une rapide évaluation des pistes de travail et de réflexion issus de ce projet de service :

- *Renforcer la participation du jeune, et de sa famille, à l'élaboration, le suivi, l'évaluation et l'actualisation de son projet individualisé, contractualiser formellement cette implication*
La procédure du PIA a été réactualisée. 2/3 des familles sont invitées tous les ans à participer aux échanges pluridisciplinaires permettant la co-construction du PIA. Dans le cas où elles ne sont pas présentes, le coordinateur assure un travail préparatoire (recueil de leurs attentes et de leurs observations) et de restitution des échanges (permettant la finalisation de la construction du PIA).
- *Mieux prendre en compte les besoins d'accompagnement des jeunes entre 14 et 25 ans au niveau de l'orientation et l'insertion professionnelle, (notamment dans le cadre de la mission régionale soutenue par l'URPEP), rendre plus effectif le suivi des 3 ans après la sortie.*
Les projets d'insertion professionnelle et du suivi des 3ans ont été révisés en 2020-2021 et de nombreuses actions et accompagnements sont déjà effectifs, notamment grâce à l'embauche de la coordinatrice de parcours et l'augmentation du temps de travail de l'assistante de service social. Le travail pluridisciplinaire s'est structuré autour de ces accompagnements, amenant une véritable plus-value aux prestations proposées par le S3AS.
- *Favoriser une participation plus active des familles à la vie et au projet du SAAAS.*
Cette piste de travail reste toujours d'actualité. Même si la participation des familles a été plus importante ces dernières années sur des temps de rencontre et d'information (et ce malgré tous les événements annulés du fait de la situation sanitaire), il est toujours difficile de mobiliser les familles sur le projet du S3AS.
- *Renforcer la pluridisciplinarité et les compétences des professionnels afin de continuer à mettre à disposition des outils de compensation adaptés, efficaces et performants voire innovants.*
Cette démarche s'est poursuivie tout au long du projet de service : formation externe, interne, groupes de travail du S3AS ou interservices...
- *Développer des réseaux de partenaires, notamment dans la santé, afin de mieux être en mesure de répondre à la mission de surveillance médicale mais aussi dans les autres domaines d'intervention du Service, rechercher des mutualisations et des complémentarités.*
- *Communiquer le projet de service auprès des différents partenaires éventuellement sous une forme adaptée à chacun (exemple pour les écoles, pour les partenaires du soin, ...)*
Les partenariats ne sont pas encore assez développés, c'était une des missions imaginées pour le gestionnaire de parcours.

L'ORGANISATION INTERNE

Le changement de gouvernance au sein de l'association et le départ en retraite de la directrice des S3AS en décembre 2019 ont impacté l'organisation du S3AS. Depuis janvier 2020, la direction est composée d'un

directeur de secteur, d'une nouvelle directrice du « dispositif sensoriel » regroupant les 2 CAMSP et les 2 S3AS et d'une adjointe de direction pour les 2 S3AS.

Deux secrétaires (absentes depuis le 15 septembre 2021) assurent le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public. La secrétaire à 50 % a été recruté pour pallier aux absences de la secrétaire à 0,80 ETP pour des missions d'IRP et des missions syndicales.

- Répartition des réunions régulières :
 - Réunion pluridisciplinaire hebdomadaire d'1h30 durant laquelle se discute l'actualité des usagers et du service
 - Réunions pour l'élaboration pluridisciplinaire des PIA (24 de 30min sans les familles et 50 réunions d'1h où les familles étaient conviées).
 - Réunions éducatives hebdomadaires animées par la directrice adjointe
 - Réunion pédagogique (conseil des maitres) 1h par quinzaine (présence de la direction 1 fois par période)
 - Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel
 - Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel est investi sur au moins un groupe au choix (démarche qualité, animation, communication, insertion professionnelle).
 - L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois)

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention dans les établissements scolaires, le périscolaire ou au domicile.

LA DEMARCHE QUALITE

Comme toutes les structures gérées par l'ADPEP 69/ML, le S3AS s'est engagé, depuis sa création en 2005, dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers. La dernière évaluation interne a eu lieu en juillet 2019 et a permis la réalisation d'un 4^{ème} rapport.

- Cette 4^{ème} **évaluation interne** a plus particulièrement porté sur l'examen des points suivants :
 - L'ouverture sur l'extérieur et la communication
 - L'accueil,
 - L'admission,
 - Les droits et la participation des familles et des personnes,
 - Le travail avec les familles,
 - L'écriture ou la formalisation des protocoles et des procédures.
- **L'évaluation externe** a été menée début novembre 2014. Les conclusions reprennent une partie des points faibles déjà relevés par les précédentes évaluations interne :
 - La participation des usagers et de leur famille n'est pas suffisante,
 - Les procédures ne sont pas appropriées, manque de traçabilité de ce qui est fait
 - Manque de données qualitatives sur l'évolution du public, d'élaboration d'outils de recueil de donnéesNous avons intégré les préconisations dans le plan d'amélioration en hiérarchisant les priorités. L'évaluation externe aurait dû être renouvelée en 2021 mais du fait de la réforme en cours de l'évaluation des ESMS, le service est en attente des nouvelles procédures et référentiels d'évaluation.

- **L'amélioration continue de la qualité :**

Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2021 :

- La réactualisation et diffusion du nouveau livret d'accueil de l'utilisateur
- Révision de la procédure de sortie
- La finalisation du projet du suivi des 3ans.

- **Prévention des risques :**

Le plan bleu a été réactualisé depuis 2020 en intégrant les mesures de prévention liés au COVID 19. De nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place (accueil de personnes extérieures, désinfection du matériel et des locaux...), ils ont évolué au fil des recommandations gouvernementales

Tableau récapitulatif des groupes de travail

Intitulé du groupe de travail	Nombre de professionnels interne S3AS	Externe (nom du réseau ou des partenaires)
Matinée écran	3	S3AS RDF
Copil insertion sociale, scolaire, professionnelle	3	S3AS RDF
Copil projet de dispositif	3	Copil dispositif
Matinée albinisme	5	S3AS RDF
Adaptation de la Bonne Paye	1	S3AS RDF TactiLab et CTRDV
Groupe "jeunes hommes"	1	S3AS RDF
Projet scénodrame	2	S3AS RDF TactiLab
Réflexion sur la nomenclature SERAFIN-PH	Toute l'équipe	S3AS RDF

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Il n'y a pas eu d'évènements indésirables relevés sur l'année 2021.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM

Tableau de suivi des actions CPOM 2018 / 2022 S3AS

	Action engagée en cours	Action non engagée	Action réalisée
N° 1.1 Proposer un accompagnement précoce efficient et des parcours sans rupture			
Sous-Action 1.1.1: Développer les complémentarités des CAMSP DA et DV dans le CAMSP Déficiants Sensoriels (DS)	Réécriture du projet d'établissement dans le cadre d'un fonctionnement en dispositif		-Rencontre ARS du 12-09-18 Rapprochement des deux CAMSP Validé avec FINESS commun. -Nouvelle validation par l'ARS le 21/10/2021 et validation par le CA associatif. -réaménagement des locaux (salle d'attente, salles d'activité, salle à manger) -Mise en place de groupes communs (fratries, troubles de l'oralité) -Accompagnement commun des enfants avec double déficience -Réalisation d'un audit sur la mutualisation des processus administratifs en 2021

	Action engagée en cours	Action non engagée	Action réalisée
Sous-Action 1.1.2: Développer les fonctions ressources du CAMSP DS	Création d'une échelle de développement pour enfant DS en lien avec l'université LYON II	-Mise en œuvre d'une convention avec le service du Pr THAI VAN pour l'accompagnement des troubles vestibulaires	-Participation effective au pôle ressource de circonscription EN Mise en œuvre effective du groupe régional de recherche TSA/DS précoces -Réalisation de diagnostics différentiels TSA/DS -Formation d'une psychomotricienne au DU troubles vestibulaires -Propositions de formations de sensibilisation à la DS et à l'accompagnement des TSA6DS dans le cadre du catalogue de formation associatif -Mises en œuvre de bilans conseil DV

	Action engagée en cours	Action non engagée	Action réalisée
N° 1.2 Dynamiser les parcours de scolarisation et d'études supérieures			
Sous-Action 1.2.1 : Favoriser les accompagnements précoces dans les lieux de scolarisation	Nouvelle demande de mise à disposition enseignant à l'EN		-Mise à disposition au CAMSP DV de l'enseignante EN du S3AS -Accompagnement régulier dans les lieux de scolarisation -Rencontres régulières avec l'IENASH -Liens avec S3AS et PCPE Réseau SENS pour éviter les ruptures de parcours -Actions de sensibilisation systématique des partenaires

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'entretien des locaux est confié à une société de service adapté, c'est toujours la même personne qui vient dans les locaux trois fois par semaine entre 6h et 7h.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met parfois le fonctionnement du service en difficulté.

Au niveau du secteur, une personne est chargée du suivi de la flotte des véhicules (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles...).

RESSOURCES HUMAINES

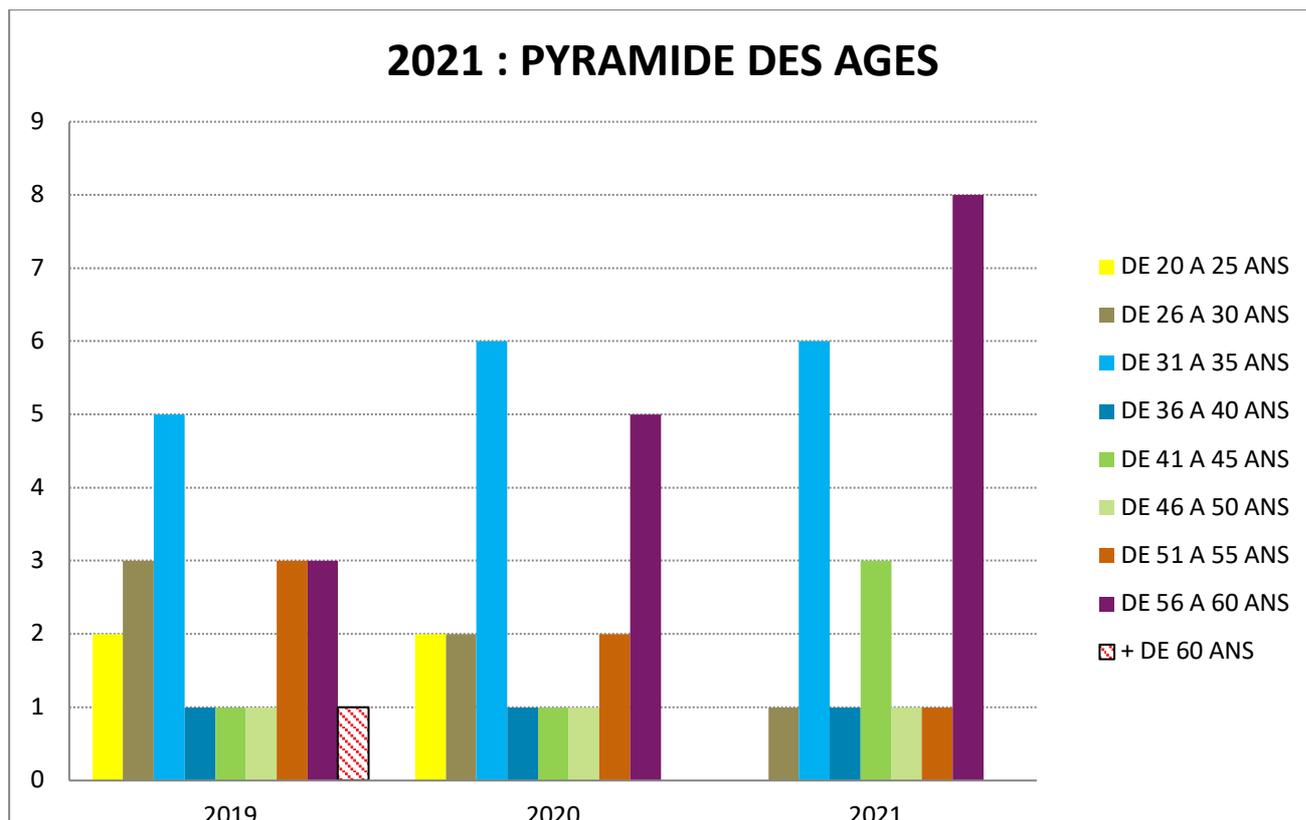
ORGANIGRAMME

Type professionnel	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2021	
		ETP	Nombre de personnes
Directeur de secteur	0,11	0,115	1
Directeur de dispositif	0,25	0,25	1
Adjoint de direction	0,5	0,5	1
Agent administratif	1,5	0	0
Assistant de service social	0,5	0,5	1
Gestionnaire de parcours	0	0,5	1
Educateur spécialisé	4,5	4,75	5
Coordinateur de parcours	0,5	0,45	1
Professeur de sport	1	1	1
Psychomotricien	1	1	2
Orthoptiste	0,9	0,65	1
Orthophoniste	0,18	0	0
Psychologue	0,8	0,81	1
Total	11,74	10,525	16

A noter :

- 4 enseignants spécialisés sont mis à disposition par l'éducation nationale pour 4 ETP
- 1 agent administratif à 0,5ETP et 1 éducateur spécialisé à 1ETP, dont les ETP sont budgétisés, renforcent l'équipe pour compenser les absences de 2 salariés pour des mandats de représentants du personnel, syndicat et prud'hommes.
- Les 2 secrétaires ont vu leur contrat de travail suspendu depuis le 15 septembre (en lien avec les obligations vaccinales COVID)
- La gestionnaire de parcours, recrutée en CDD en novembre 2020 a fini son contrat en décembre, sans souhaiter le renouveler. Une évaluation de cette expérimentation sera à réaliser.

PYRAMIDE DES AGES



MOUVEMENTS DU PERSONNEL

ARRIVEES ET DEPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Septembre		Suspension de contrat faute de pass vaccinal : Anne FAVIER et Patricia MAHEO secrétaires
Novembre	Morgane BRUNEAU éducatrice spécialisée – remplacement congé maternité de Marion GUERFI	
Décembre		Marie-Anne GAUD Gestionnaire de parcours – fin CDD

ABSENTEISME

	AM	Maternité	Enfant malade	AT	Congés exceptionnel conventionnel	TOTAL
2020	30	0	0	0	3	33
2021	310	40	4	0	0	354

A noter, en 2021, une salariée a été en arrêt longue maladie durant 292 jours.

STAGIAIRES

En 2021 nous avons reçu 2 stagiaires :

- Licence STAPS APAS 3^{ème} année (stage sur l'année 2021-2022)
- Psychomotricien 2^{ème} année (stage sur l'année 2021-2022)

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP, l'autre S3AS et le CTRDV.

AJUSTEMENT DE POSTE

Au 31 décembre 2021 le service compte toujours des postes vacants :

- Un 0,25 ETP d'orthoptiste
- Un 0,18 ETP d'orthophoniste

Un gestionnaire de parcours a été recruté en CDD en novembre 2020 pour une mission d'un an. C'est une création de poste en expérimentation. Il a pour mission :

- La planification et l'animation des réunions éducatives.
- La planification et animation des Projets Individualisés d'Accompagnement des collégiens et lycéens.
- La participation à certaines ESS.
- La mobilisation des réseaux et partenaires.
- Le suivi et évaluation des projets avec l'équipe pluridisciplinaire.

Le temps de présence des professionnels paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (orthoptie, psychomotricien et psychologue) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. En décembre 2020, une réflexion avec le DAF et la DRH du siège est menée afin d'étudier les possibilités d'augmentation d'ETP de certains postes.

- GVT

	ETP	Date	Ancien coefficient	Nouveau coefficient	Ecart mensuel	Ecart annuel
Orthoptiste	0,65	01/02/2021	434	447	13	78
Educatrice spécialisée	0,75	01/02/2021	615	647	32	192
Coordinatrice de parcours	0,5	01/04/2021	570	581	11	66
Educateur spécialisé	1	01/04/2021	581	615	34	204
Secrétaire	0,8	01/04/2021	527	556	29	58
Ass. sociale	0,5	01/06/2021	478	503	25	150
Educatrice spécialisée	0,75	01/08/2021	581	615	34	136
Psychologue	0,81	01/09/2021	848	872	24	144
Psychomotricienne	0,5	01/10/2021	503	537	34	204

ACTIONS DE FORMATION

En 2021, la plupart des actions de formation prévues hors et dans le plan de formation ont été annulé ou repoussé du fait de la situation sanitaire. Cependant il a été possible de réaliser quelques actions, la majorité en visioconférence :

- **Formations :**
 - Techniques d'animation de café des parents : 7h, assistante de service social, psychologue
 - Transformation de l'offre : 21h, assistante de service social
 - Transformation de l'offre : 7h, 4 éducateurs spécialisés, 1 coordinatrice de parcours
 - Transformation de l'offre : 28h, 1 adjointe de direction
 - Développer ses compétences de gestion de projet : 14h, assistante de service social
 - Formation Légo Braille : 18h, 2 enseignants spécialisés
 - Formation sur l'outil Esytime : 18h, 2 enseignants spécialisés
 - Formation sur le logiciel Dragon Nat Speaking : 6h, 2 enseignants spécialisés
 - Formation Canopé : 12h, 4 enseignants spécialisés
 - Journée SARADV : Marathon créatif EMOTI-SENS, 7h l'ensemble de l'équipe
 - DU Techniques de compensation du handicap visuel : 149h sur 2021-2022, 1 orthoptiste

- **Colloques et séminaires :**
 - Journées d'étude du collectif des professeur d'EPS Spécialisés DV : 21h, professeur de sport
 - GPEAA, webinaire sur le graphisme : 6h30, 2 psychomotriciennes
 - ARIBA – Malvoyance de l'enfant et maladies génétiques : 10h, 1 orthoptiste, psychologue
 - ALFPHV – Génétique et DV quelle focale ? : 14h, psychologue

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

L'année 2021, tout comme 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Même si le service retrouve petit à petit son activité et rythme habituel, il a fallu penser de nouvelles manières d'accompagner les jeunes et leurs familles, mettre en place des protocoles et s'adapter aux actualités au fil des mois. Ces deux années ont mis un frein dans beaucoup de projets prévus et au plan d'action de la démarche qualité.

L'année 2022 sera probablement encore impactée par la crise sanitaire, mais l'ensemble de l'équipe se projette davantage dans la finalisation et la mise en œuvre de projets, notamment ceux à destination des familles (groupe albinisme, matinée écrans).

Le travail engagé au sein du dispositif sensoriel sera poursuivi aussi en 2022.

Au 1^{er} janvier 2022 est également prévu la fusion administrative des 2 S3AS. C'est une étape importante pour les services et il faudra, à la suite du projet du dispositif sensoriel, réfléchir et élaborer le projet de service du S3AS 69.

La recherche de nouveaux locaux permettant d'accueillir le dispositif sensoriel se poursuivra.

Il sera aussi nécessaire de poursuivre nos réflexions déjà engagées sur :

- L'intégration des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH à nos pratiques (dans les PIA, dans la comptabilisation de notre activité...) en s'appuyant sur le guide de bonnes pratiques édités par la CNSA en octobre 2020.
- La poursuite de l'actualisation des outils de la loi 2002-2 : l'évolution du PIA sera également menée avec le réseau SARADV.
- Le développement des partenariats et d'un réseau de partenaires à solliciter en cas de besoins spécifiques. Et d'établir un projet de sensibilisation à la DV comme il peut déjà être réalisé auprès des établissements scolaires.

Un projet santé numérique initié par l'URPEP et porté par les PEP69/ML va se déployer progressivement en 2022. Ce projet a pour objectif principal d'améliorer l'usage du dossier informatisé de l'utilisateur au sein des établissements qui en sont équipés et de mettre en place des moyens de communication sécurisés pour l'échange d'informations concernant les usagers. Le S3AS aura toute sa place et sera pleinement impliqué dans les différents groupes de travail puis dans la mise en œuvre du projet.

Enfin, le travail de réflexion lié au fonctionnement en Dispositif Sensoriel va se poursuivre. L'écriture du projet de Dispositif Sensoriel suivi de la réécriture du projet d'établissement va inscrire le S3AS dans une dynamique de changement qu'il sera nécessaire d'accompagner au cours de cette année.

Cette réorganisation en dispositif nous oblige à redéfinir la place et le rôle des cadres avec la nécessité de créer de nouveaux postes de « coordination » de parcours et de faire monter en compétences les professionnels.

Le regroupement géographique des établissements CAMSP, PCPE Réseau SENS et S3AS symbolisera alors cette mise en synergie.

Annexes

ANNEXE 1 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES JEUNES DU SERVICE

Communes	sectorisation des admissions réalisées			sectorisation des jeunes accompagnés au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Bron			0	3	1		4
Caluire et Cuire			0	1		2	3
Charly			0			1	1
Chassieu			0	1			1
Corbas			0		1		1
Crapone			0	1			1
Décines Charpieu			0		1	1	2
Ecully			0	1			1
Feyzin			0		1		1
Fleurieu s/ Saône	1		1	1			1
Francheville			0		1		1
La Mulatière			0			1	1
Lyon 1			0			1	1
Lyon 2	1		1	3			3
Lyon 3			0	4	1	1	6
Lyon 4			0		1	1	2
Lyon 5		1	1	3	2		5
Lyon 7	1	1	2	2	1		3
Lyon 8			0	3	1		4
Lyon 9		1	1	1	2		3
Meyzieu			0	2			2
Mions	1		1	1			1
Neuville sur Saône			0		1		1
Oullins			0	1		2	3
Rillieux la Pape		1	1	1	2		3
Saint Didier au Mont d'Or			0			2	2
Saint Genis Laval			0	1			1
Saint Priest			0		2		2
Sainte Foy les Lyons			0	1	1		2
Sathonay Camp			0	1	1		2
Vaulx en Velin	1	1	2	2	3		5
Vénissieux	1		1	1	2	1	4
Vernaison	1		1	1			1
Villeurbanne	1		1	7	2	2	11
Anse			0		1		1
Bagnols			0	1			1
Belmont d'Azergues			0			1	1
Bibost			0		1		1
Brignais			0			1	1
Brindas			0		1		1
Chessy			0		1		1
Condrieu			0		1		1
Le Bois d'Oingt			0		1		1

Montagny		1	1		1		1
Pusignan			0		1		1
Sourcieux les Mines			0			1	1
Saint Didier sous Riverie			0		1		1
Saint Just d'Ardière			0		1		1
Saint Martin en Haut			0			1	1
Saint Maurice sur Dargoire			0	1			1
Saint Pierre de Chandieu			0	1			1
Saint Romain de Popey			0	1		1	2
Saint Symphorien sur Coise			0	1			1
Villecheneve		1	1	1	2		3
Villefranche sur Saône	1	2	3	3	2		5
Fareins (01)			0	1			1
Miribel (01)			0	1			1
Grenay (38)			0	1		1	2
La Frette (38)			0			1	1
Saint Georges d'Espéranche (38)		1	1		1		1
Vienne (38)			0		1	1	2
Total	9	10	19	55	43	23	121